



MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION ET MEDIAS

*Le Ministre*

## **COMPTE RENDU DE LA QUARANTE-SEPTIEME REUNION DU CONSEIL DES MINISTRES**

*Vendredi 1<sup>er</sup> avril 2022*

Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, Félix-Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO, a présidé en présentiel à la Cité de l'Union Africaine à Kinshasa, la quarante-septième réunion du Conseil des Ministres du Gouvernement de la République, ce vendredi 1<sup>er</sup> avril 2022.

Quatre (4) points étaient inscrits à l'ordre du jour, à savoir :

- I. Communication de son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat;*
- II. Points d'informations ;*
- III. Approbation d'un relevé des décisions du Conseil des Ministres ;*
- IV. Examen et adoption des textes.*

### **I. COMMUNICATION DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE**

La communication du Président de la République, Chef de l'Etat a porté essentiellement sur cinq (5) points, à savoir :

#### **1. Des éliminatoires de la Coupe du Monde Qatar 2022**

Le Président de la République a, au nom du peuple Congolais, réitéré tous les encouragements à nos joueurs pour ce qu'ils ont donné jusqu'à atteindre le dernier niveau des éliminatoires de la Coupe du Monde Qatar 2022. Ses encouragements ont également été adressés à tout le staff technique qui les encadrent.

En dépit des efforts remarquables déployés, le rêve collectif de renouer avec la Coupe du Monde a été brisé par la victoire de la sélection marocaine sur nos Léopards.

Face à cette situation, le Président de la République en a appelé à une prise de conscience pour dresser un bilan objectif, de rectifier les erreurs et de préparer un redéploiement plus efficace, en perspective de prochaines échéances dont la Coupe d'Afrique des Nations 2023.

Cet encadrement doit aussi concerner toutes les autres disciplines sportives.



## **2. De la Journée Congolaise à l'Expo 2020 Dubaï**

Saluant la participation de la République Démocratique du Congo à cette grande exposition universelle et promotionnelle le 21 mars 2022, le Président de la République a rappelé que la Journée nationale de notre pays qu'il a présidée, sous le thème « *Nous faisons battre le cœur de l'Afrique* », a été marquée par la participation des différents opérateurs économiques et culturels sur la destination prometteuse que représente la République Démocratique du Congo.

Précédée d'un grand Forum sur les affaires, cette Journée nationale a été l'occasion de mettre en exergue nos opportunités notamment dans les domaines des mines, des hydrocarbures, de l'agriculture, du tourisme, de l'environnement et de la culture avec un point d'honneur sur notre biodiversité faisant de nous un « *pays solution aux problèmes climatiques auxquels est confrontée la planète* ».

Le Président de la République a tenu à remercier tous les acteurs publics et privés qui ont travaillé pour la réussite de notre participation à cet événement mondial. Il a engagé le Gouvernement à capitaliser les acquis de cette exposition afin de permettre à la Nation d'en tirer pleinement profit.

## **3. De l'Agenda de Transformation Agricole**

Face à la nécessité d'intégrer, dans la mise en œuvre des programmes agricoles lancés par le Gouvernement, les leçons des expériences antérieures afin d'arriver à une réelle transformation qui devra se matérialiser par des résultats en termes de quantités produites, de qualité et de prix pour nos populations consommatrices, le Président de la République a rappelé son initiative relative à l'Agenda de Transformation Agricole de la République Démocratique du Congo qu'il a lancé en début d'année.

Il a indiqué que le Plan de Travail et le Budget Annuel pour la première phase a été élaboré à l'Institut International d'Agriculture Tropicale (IITA) Kalambo de Bukavu du 23 au 25 février dernier au cours d'un Atelier de planification ayant regroupé toutes les parties prenantes.

Huit (8) zones de développement agricole ont été sélectionnées pour cette première phase qui met l'accent sur la relance de la filière semencière et sur la finalisation des projets inscrits dans le Programme Volontaire Agricole.

Pour y parvenir, les Ministre d'Etat, Ministres du Plan et du Budget, ainsi que les Ministres des Finances, de l'Agriculture et de la Pêche et Élevage, chacun en ce qui le concerne, sous la coordination du Premier Ministre, ont été chargés de veiller au bon déroulement de ce programme.

#### **4. De la problématique de la gestion durable du secteur forestier**

Partant du constat que la gestion du secteur forestier congolais fait face à des défis structurels et organisationnels, le Président de la République a rappelé les engagements pris par notre pays à l'occasion de sa participation à la COP26 à Glasgow en vue de stopper et renverser la déforestation d'ici 2030.

Il a indiqué que ces engagements devraient se traduire par la prise de mesures urgentes pour préserver et améliorer la performance du secteur forestier.

En attendant la publication du Rapport de l'Inspection Générale des Finances sur la gestion de ce secteur, le Président de la République a encouragé la Vice-Première Ministre, Ministre de l'Environnement et Développement Durable, en collaboration avec les Ministères sectoriels et les Institutions impliqués dans la gouvernance climatique, à rédiger un rapport exhaustif sur l'état d'avancement du processus pays et à présenter, dans la quinzaine en Conseil des Ministres, les défis et les prochaines étapes.

Il a insisté sur la nécessité de tout mettre en œuvre pour rassurer les partenaires publics et privés soucieux d'investir dans le secteur forestier, porteur de bien-être direct pour nos populations.

#### **5. De la réalisation des engagements du Projet du Port de Banana**

Le Président de la République tient au respect strict des clauses de la Convention de collaboration conclue en 2018, amendée et consolidée le 11 décembre 2021 en vue de la matérialisation du Projet du Port en eaux profondes de Banana.

A la suite du Rapport des séances de travail que la délégation ministérielle Congolaise a eu avec les responsables de la société DP World du 7 au 8 mars 2022 à Dubaï pour convenir des actions à entreprendre à très court terme pour l'avancement du projet, les Ministres d'Etat, Ministres en charge de l'Urbanisme et Habitat, et celui des Infrastructures et Travaux Publics ; les Ministres de la Défense Nationale, de l'Industrie, des Affaires Foncières ainsi que celui des Hydrocarbures ont été chargé de tout mettre en œuvre pour respecter les engagements mutuels conclus.

Ceux-ci concernent notamment sur :

- *la fixation des échéanciers des paiements pour les opérations d'expropriation des riverains présents sur le site de Banana ;*
- *la délocalisation et relocalisation des éléments de la Force navale se trouvant sur le site dédié pour les travaux de la phase 1 de la construction et de la mise en service ;*
- *les arbitrages techniques et des avancés pour la réalisation des infrastructures routières principalement sur l'axe Banana – Matadi.*

Le Premier Ministre a été encouragé de s'assurer que tous les engagements se réalisent dans les délais.

### **Note d'information du Premier Ministre**

Dans la suite de la communication du Président de la République, le Premier Ministre, Chef du Gouvernement a appelé l'ensemble du Gouvernement à plus de travail et de célérité dans l'exécution du Programme afin de rencontrer les préoccupations de notre peuple.

Il a ensuite informé les membres du Conseil que pour accélérer le processus de mutualisation des opérations d'identification, de recensement et d'enrôlement de la population après la signature des différents Décrets, il a réuni le 23 mars dernier toutes les parties prenantes, notamment la Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI), l'Office National d'Identification de la Population (ONIP) et l'Institut National de la Statistique (INS), pour le démarrage effectif des opérations communes de cartographie électorale, lesquelles déboucheront sur un fichier général de la population utilisable par toutes les trois structures, dans le respect des attributions et de l'indépendance de chaque Institution ou Structure.

Conformément à la nouvelle feuille de route adoptée, le Gouvernement rassure que toutes ces opérations se termineront avant le début des opérations électorales proprement dites, et chaque citoyen disposera bel et bien de sa carte d'identité ainsi que de sa carte électorale.

Sur un autre point, le Premier Ministre a rappelé que, depuis une semaine, les travaux de la Commission Paritaire Gouvernement - Banc syndical de l'Enseignement Supérieur et Universitaire ainsi que de la Recherche Scientifique et Innovation Technologique se poursuivent normalement à Bibwa, à Kinshasa, dans des perspectives qui permettent d'envisager, à brève échéance, une reprise apaisée des activités dans ce secteur.

La signature du protocole d'accord entre les parties est attendue incessamment entre le Gouvernement et le Banc syndical.

## **II. POINTS D'INFORMATION**

### **II.1. État et administration du territoire**

Le Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières, représenté par le Vice-Ministre, a présenté la synthèse de l'état du territoire national qui reste généralement calme sur toute l'étendue du pays.

Au cours de cette semaine, l'état d'esprit de la population a été caractérisé notamment par :

- *L'exaspération de la population, suite aux énièmes attaques de M23 contre les localités congolaises au Nord-Kivu ;*
- *Des commentaires et réactions en sens divers de l'opinion, consécutifs à l'annonce de l'arrivée en République Démocratique du Congo du 02 au 05 juillet 2022, du Pape François sur invitation du Chef de l'Etat ;*
- *Le vote, par l'Assemblée Nationale le 30 mars 2022, de la motion de défiance contre le Ministre de l'Economie, Jean-Marie Kalumba.*

Le Vice-Ministre de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières a informé le Conseil de sa participation, avec le Ministre de la Défense Nationale et Anciens Combattants, à la huitième session ordinaire de la Commission Spéciale Défense et Sécurité entre la République Démocratique du Congo et la République du Congo qui s'est tenue du 28 au 30 mars 2022.

Ces travaux au cours desquels plusieurs secteurs de la sécurité ont été passés en revue se sont clôturés par l'adoption de quelques recommandations et la signature d'un accord par les Ministres de Défense de deux pays en matière de coopération militaire.

Le Vice-Ministre a aussi fait mention des opérations que mènent la Police Nationale Congolaise à Kinshasa pour en finir avec le phénomène Kuluna dans certains points chauds de la capitale.

## **II.2. Situation sécuritaire**

Pour sa part, le Ministre de la Défense Nationale et Anciens Combattants a présenté la situation opérationnelle militaire et sécuritaire du pays.

Il a indiqué que tous les efforts sont déployés pour, d'une part, mettre fin à l'activisme résiduel des forces négatives (ADF/MTM, M23, FDLR et les groupes armés bénéficiant de la complicité de la population locale ; et d'autre part, renforcer la sécurité dans nos frontières de cette partie du pays.

Entre-temps, les opérations militaires conjointes Forces Armées de la République Démocratique du Congo (FARDC) et des Forces de Défense du Peuple Ougandais (UPDF) dans le Grand-Nord et dans le Sud de l'Ituri se poursuivent normalement.

Déplorant la double attaque des M23 dans la nuit du 27 au 28 mars 2022 dans les localités de Runyonyi et Chanzu, le Ministre de la Défense Nationale et Anciens Combattants a évoqué le bilan qui fait état de 17 de nos militaires blessés et trois (3) autres tombés sur le champ d'honneur.

Il s'agit du Colonel Alege, commandant du 3409<sup>ème</sup> Régiment venu en renfort du 3413<sup>ème</sup> Régiment, du Major Ewayo, commandant 34321<sup>ème</sup> Compagnie basée à Chanzu et d'un soldat. Le Gouvernement a salué la mémoire de ces vaillants militaires qui ont payé le prix de leurs vies pour défendre la patrie et présenté ses condoléances à leurs familles respectives.

Grace au renfort reçu et la contre-offensive lancée, les assaillants ont été délogés de Rwanguba et du pont qu'ils occupaient à Tchengerero. Les opérations se poursuivent sur la montagne Bukala vers Runyoni.

Dans le même registre, le Ministre de la Défense Nationale et Anciens Combattants a souligné qu'une défaillance a été constaté, à la suite de cette offensive de M23 contre les positions des FARDC, au niveau du commandement du Secteur Opérationnel Nord-Kivu, lequel commandement vient d'être relevé.

Le Gouvernement Congolais a saisi cette occasion pour présenter également ses condoléances à la grande famille des Nations Unies, aux Gouvernements et aux familles de huit (8) casques bleus décédés à la suite de la disparition de l'hélicoptère de la MONUSCO survenu mardi 29 mars 2022 au sud-est de Rutshuru (Nord-Kivu), après l'attaque du M23.

Toutes les Unités déployées dans le secteur opérationnel de l'Ituri, dans le secteur opérationnel de Sokola I (Grand Nord) et Sokola II (Nord-Kivu) restent en alerte et déterminées à en finir avec ces auteurs d'insécurité dans cette partie du pays.

### **II.3. Évolution de la situation de l'épidémie à Covid-19**

Le Ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention a présenté la situation liée à l'épidémie à Covid-19 en République Démocratique du Congo.

Il a fait état de la poursuite de la baisse de nouveaux cas de contamination par rapport à la semaine précédente. Si le Coronavirus continue à circuler dans notre pays, sa sévérité s'amenuise davantage et se traduit par une stabilisation du taux de létalité autour de 1,5%.

Le Gouvernement reste en alerte par rapport à l'évolution de la pandémie à l'échelle mondiale avec l'éventuelle apparition de variant inquiétants. D'où, la recommandation permanente à la vigilance absolue et à la poursuite de la sensibilisation de la population pour le respect scrupuleux des gestes barrières en vue de se protéger et se prémunir contre les vagues éventuelles.

Pour ce qui de la vaccination contre Covid-19 à ce jour, 23 provinces font la vaccination en mode routine et trois (3) provinces viennent de finaliser leurs micro plans (Sankuru, Mai-Ndombe et Lomami).

Le Ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention a aussi fait état de l'évolution de la rougeole dont les dernières données consolidées montrent que le cumul de cas est de 27.860 dont 523 décès, soit une létalité de 1,78%. Toutes les dispositions sont prises pour contenir la propagation de cette maladie.

Il a, enfin, informé le Conseil que neuf (9) enfants cardiopathes ont été opérés à cœur ouvert, du 22 au 28 mars 2022, grâce au partenariat entre le Ministère de la Santé et la chaîne de l'espoir de Belgique.

Le Conseil a pris acte de cette Note d'information.

#### **II.4. Situation récente sur le marché des changes et celui des biens et services**

Invitée à prendre la parole, la Gouverneure de la Banque Centrale du Congo a présenté la situation globale de la conjoncture économique qui demeure caractérisée par le maintien de la stabilité du cadre macroéconomique.

Elle a indiqué que le rythme de formation des prix a connu un léger ralentissement à la quatrième semaine du mois de mars. Toutefois, il demeure sous contrôle depuis le début de l'année. En cumul annuel, le taux d'inflation s'est établi à 1,96%.

Le marché de change demeure relativement stable sur les deux segments, consécutivement à la poursuite de la bonne coordination des politiques macroéconomiques. En rythme annuel, le Franc Congolais a connu une légère dépréciation de 0,04% sur le marché officiel contre une appréciation de 0,07% au parallèle.

Si notre pays importe très peu de la Russie, la crise russo-ukrainienne pourrait affecter l'économie nationale à travers son impact sur les économies de nos principaux partenaires commerciaux.

Face à ces risques externes dont le renchérissement des cours du pétrole combinés aux facteurs internes notamment la hausse des prix des produits énergétiques et alimentaires, ainsi que l'impact de la hausse de la facture pétrolière sur le Budget de l'Etat par rapport aux subventions sur les prix à la pompe, la Gouverneure de la Banque Centrale du Congo a recommandé le renforcement de la coordination des actions au niveau des politiques budgétaire et monétaire, et le maintien du Pacte de stabilité.

De son côté, le Gouvernement a lancé une sévère mise en garde aux spéculateurs qui tendent à tirer profit de la situation de crise à l'international.

## **II.5. État d'avancement des projets d'entretien de la voirie à Kinshasa**

Le Ministre d'État, Ministre des Infrastructures et Travaux Publics a présenté les éléments nouveaux enregistrés sur les chantiers des projets particuliers réalisés et en cours de réalisation pour la réhabilitation et la construction des certains axes routiers dans la ville-province de Kinshasa.

En ce qui concerne particulièrement le Projet Kinshasa Zéro Trou, le taux de décaissement de fonds a atteint 65,96%. L'état physique d'exécution, au 26 mars 2022, avoisine les 43%, les travaux étant en cours.

Le Conseil a pris acte de ce Rapport.

## **II.6. Situation des Congolais venus de l'Ukraine et d'autres dossiers**

Le Vice-Premier Ministre, Ministre des Affaires Étrangères a fait le point au Conseil de la situation des congolais en Ukraine, réfugiés dans des pays européens.

A ce jour, 600 compatriotes en majorité des étudiants sont en Pologne, 34 autres concitoyens sont en Roumanie, 06 étudiants sont en Hongrie, environ 200 étudiants sont encore bloqués par le service d'immigration ukrainien à la frontière avec la Roumanie, la Hongrie et la Slovaquie, certains n'ayant plus des passeports.

Il a indiqué que la Cellule de crise mise en place par le Gouvernement est fonctionnelle pour apporter assistance aux compatriotes fuyant la guerre en Ukraine. Cette assistance a porté essentiellement sur le logement, la distribution des ordinateurs portables et un fonds pour s'équiper après la perte des effets personnels pendant la fuite.

Notre Ambassade en Pologne est en négociation avec les autorités polonaises en vue d'obtenir une mesure de grâce pouvant permettre aux étudiants Congolais venus des Universités d'Ukraine à poursuivre leurs études en Pologne ou ailleurs en Europe.

Sur un autre chapitre, le Vice-Premier Ministre, Ministre des Affaires Étrangères a informé les membres du Gouvernement du contenu de ses échanges avec l'Ambassadeur du Rwanda en République Démocratique du Congo à l'occasion de sa dernière convocation. Le recours aux mécanismes de vérification existants a été envisagé, renforcés par une mission d'information conjointe sur le terrain.

Il a conclu son propos en saluant l'adhésion de la République Démocratique du Congo comme septième membre de la Communauté d'Afrique de l'Est, l'un des blocs commerciaux et économiques les mieux intégrés du continent.

Le Conseil a pris acte de ces Rapports.



## **II.7. Feuille de route proposée au Président en exercice de la CEEAC**

Le Ministre de l'Intégration Régionale et Francophonie a présenté au Conseil la feuille de route des activités à organiser durant la mandature du Président de la République Démocratique du Congo et Président en exercice de la Communauté Économique des États d'Afrique Centrale (CEEAC). Ces prévues activités vont s'organiser autour du thème « Éducation, Santé et Culture ».

Il a expliqué que ce thème énoncé par notre Président de la République lors de sa prise des fonctions cadre bien avec l'esprit du nouveau paradigme que les Chefs d'États ont voulu sonner à la CEEAC en tant qu'outil d'intégration régionale de l'Afrique Centrale.

Il s'agit donc de poser les bases pour que la région s'appuie sur la force transformatrice de l'éducation, des sciences, de la technologie et de la culture pour garantir la réussite de son développement harmonieux fondé dans l'esprit de l'intégration.

Le Conseil a pris acte de cette Note d'information.

## **II.8. Dossiers du Ministère de l'Emploi, Travail et Prévoyance Sociale**

La Ministre de l'Emploi, Travail et Prévoyance Sociale a fait l'économie de sa Note d'information portant sur trois principaux dossiers.

Le premier a porté sur l'organisation du Conseil National du Travail (CNT). Cet organe consultatif regroupant les représentants du Gouvernement, ceux des employeurs ainsi que ceux des travailleurs se réunit en principe deux fois l'an. Cependant, le dernier a eu lieu en août 2020. D'où, la nécessité de mener des réflexions pour faire aboutir les dossiers et les réformes en cours dans le but d'améliorer les conditions sociales de la population.

Le second a concerné le Rapport relatif à l'organisation des élections syndicales afin de restaurer la paix sociale mise à mal dans le monde du travail suite au glissement des mandats des représentants syndicaux dans les Entreprises ou Établissements.

Elle soutient que l'organisation de ces scrutins sur toute l'étendue du territoire nationale reste le seul moyen de résolution pacifique des crises de légitimité au sein des délégations syndicales dans les entreprises et établissements publics et privés qui impactent négativement leur productivité.

Le troisième a porté sur le projet d'organisation de la Fête du Travail prévue le 1<sup>er</sup> mai prochain pour manifester la victoire de la lutte des travailleurs pour la valorisation de leurs conditions de travail longtemps bafoués par les employeurs.

Pour marquer d'une pierre blanche cette fête, la Ministre de l'Emploi, Travail et Prévoyance Sociale a fait état d'une activité officielle à format réduit regroupant les représentants du Gouvernement, des Employeurs et de Travailleurs. Mais également la participation d'une délégation congolaise, ayant la même configuration, à la 110<sup>ème</sup> session de la Conférence internationale du travail.

Le Conseil a pris acte de cette Note d'information.

## **II.9. Rapport de mission effectuée dans le Lualaba et le Haut-Katanga**

Le Ministre de la Jeunesse, Initiation à la Nouvelle Citoyenneté et Cohésion Nationale a présenté aux membres du Gouvernement son rapport de mission d'inspection effectuée du 5 au 8 février 2022 dans les provinces du Haut-Katanga et de Lualaba.

Il a indiqué que cette mission lui a permis de palper du doigt les réalités des Centres d'insertion socio-professionnelle et de la production agricole de la jeunesse à travers ces deux provinces. Certains centres nécessitent une réhabilitation et une dotation en matériels didactiques.

A ce sujet, le Ministre a plaidé pour qu'une mission conjointe composée des Ministères en charge des Mines, des Affaires Foncières, de l'Environnement et de la Jeunesse en vue de parvenir à un dénouement heureux de la situation de spoliation des centres d'insertion professionnelle des jeunes dans le Haut-Katanga et le Lualaba par les sociétés minières.

Au cours de cette mission, le Ministre de la Jeunesse, Initiation à la Nouvelle Citoyenneté et Cohésion Nationale a indiqué avoir également eu des échanges fructueux avec les jeunes sur différentes thématiques dont l'autonomisation pour le développement, la promotion des droits de l'homme et de la formation professionnelle ainsi que la création des réseaux dans le domaine de l'entrepreneuriat.

Le Conseil a pris acte de ce Rapport.

## **III. APPROBATION D'UN RELEVÉ DES DÉCISIONS DU CONSEIL DES MINISTRES**

Le Conseil des Ministres a adopté le relevé des décisions prises lors de sa quarante-sixième réunion tenue le vendredi 25 mars 2022.

## **IV. EXAMEN ET ADOPTION DE DEUX PROJETS DE TEXTES**

### **IV.1. Deux Projets de Lois de ratification.**

Le Vice-Premier Ministre, Ministre des Affaires Étrangères a soumis à l'examen et l'adoption du Conseil deux Projets de Lois de ratification.

En ce qui concerne le Projet de Loi autorisant la ratification par la République Démocratique du Congo de l'Accord Intergouvernemental entre la République Démocratique du Congo et la République de l'Ouganda, il a indiqué que ce cet Accord, signé le 27 mai 2021, vise à faciliter et à accroître les échanges commerciaux entre les deux pays et dans la Région des Grands-Lacs ; à faciliter la connectivité entre les deux peuples et à promouvoir la sécurité le long de la frontière commune.

Quant au Projet de Loi autorisant la ratification de l'Accord de coopération technique et économique dans le domaine des investissements d'infrastructures entre le Gouvernement de l'Etat du Qatar et le Gouvernement de la République Démocratique du Congo, il a précisé que cet Accord a été signé le 10 février 2022 à Doha et prévoit non seulement le renforcement des capacités humaines et techniques en faveur de notre pays mais aussi la promotion du développement des économies de deux pays.

Le Vice-Premier Ministre, Ministre des Affaires Étrangères a souligné que la ratification de ces Accords constitue la condition indispensable et préalable à la mise en œuvre effective des projets qu'ils sous-tendent et dont notre population attend les retombées concrètes.

Après débats et délibérations, le Conseil a adopté ces deux Projets de Lois.

Commencée à 12h07', la réunion du Conseil des Ministres a pris fin à 16h40'.

**Patrick MUYAYA KATEMBWE**

Ministre de la Communication et Médias

Porte-parole du Gouvernement